

BTS PA

Productions Animales

Objectifs de la formation

Le titulaire du BTSA Productions Animales (PA) assure la conduite d'un élevage. Il en maîtrise tous les aspects : alimentation, croissance des animaux, reproduction, surveillance sanitaire, adaptation des bâtiments...

Contenu de la formation - Programme

Modules généraux, communs à tous les BTSA

- Communication : expression, animation, anglais
- Traitements de données et technologies de l'information et du multimédia
- Economie générale, sociale et juridique
- Education Physique et Sportive

Modules techniques et professionnels

- Production animale et sociétés
- Fonctionnement de l'exploitation d'élevage
- Biologie, chimie et statistiques liées aux productions animales
- Technologie générale et comparée des productions animales
- Appréciations, manipulations et interventions concernant les animaux et les surfaces fourragères
- Conduites d'élevage

Modules d'initiative locale (MIL)

2 modules au choix

- Diversification en agriculture
- Chef d'entreprise dans l'agriculture aujourd'hui : penser et simuler son propre projet personnalisé d'installation
- Producteur de lait en AOP fromagère : pour une agriculture tournée vers la triple performance
- Manageur d'une entreprise équestre

Capacités et compétences à acquérir

- Agir individuellement et collectivement à partir d'une analyse de la filière et de son évolution
- Proposer les caractéristiques d'un système d'élevage au sein d'un territoire dans une perspective de durabilité
- Participer au pilotage de l'exploitation d'élevage
- Déterminer des orientations à partir de l'analyse d'un contexte global
- Conduire un processus d'élevage dans le respect de la réglementation relative à la santé, à la sécurité, au bien-être animal et à la protection de l'environnement

Année 2022 - 2023

Inscription

De février à septembre 2022

Organisation de la formation

Durée de la formation : 2 ans
40 semaines au lycée LaSalle de Levier :
soit 1400 heures sur 2 ans
et 65 semaines en entreprise

Rythme de l'alternance

Calendrier sur demande
Début de la formation en septembre

Conditions d'accès – 24 places maximum

Etre titulaire du Baccalauréat Général,
Technologique ou Professionnel
Avoir un employeur pour la signature d'un
contrat d'apprentissage dans les 3 mois qui
suivent la rentrée
Avoir – de 30 ans à la signature du contrat

Coût de la formation

Le contrat d'apprentissage est rémunéré,
voir grille de rémunération en vigueur.
Le coût de la formation est pris en charge par
l'opérateur de compétences OCAPIAT

Transport, hébergement & restauration

Frais de restauration et d'hébergement à prévoir

Accès aux personnes en situation de handicap

Contactez-nous, nous étudierons les modalités
d'accueil.

Taux de réussite

Données non disponibles

Contact

Béatrice AUBRÉE, chef d'établissement
03 81 89 58 58

- Mobiliser les acquis attendus du technicien supérieur en productions animales pour faire face à des situations professionnelles

Moyens et méthodes pédagogiques

- Suivi tuteuré et accompagnement au projet professionnel et personnel
- Travaux de groupe, pédagogie active, inductive, déductive, projets sur thématiques
- Intégration dans des projets de recherche et développement : CASDAR, IDEA4, Programme LIFE, expérimentations avec le plateau technique du lycée
- Nombreux partenariats avec les acteurs de l'agriculture : Centres de gestion, ODG des filières AOP locales, organismes para agricoles...
- Espace Numérique de Travail, Centre de Documentation et d'Information...

Modalités d'évaluation

L'ensemble de la formation fait l'objet d'une évaluation sous la forme d'un contrôle continu (50%) alternant des épreuves écrites et orales, des travaux de groupe, des restitutions devant des professionnels... et de deux épreuves terminales (50%) clôturant la formation : 1 épreuve de culture socio-économique et 1 épreuve intégrative technique, scientifique et professionnelle.

Les métiers visés

- Chef d'entreprise en agriculture
- Conseiller de développement
- Conseiller en élevage
- Animateur du monde agricole
- Conseiller technico-économique
- Technico-commercial...



Poursuites d'études

Après le BTS, des étudiants font le choix de poursuivre vers :

- Une Licence Professionnelle
- Un Certificat de Spécialisation en « élevage », ou « agriculture biologique », « gestion d'espaces sensibles »
- Un autre BTS en 1 an
- Une école d'ingénieur

Les + du lycée

Des ACTIVITÉS SPORTIVES diversifiées

Equitation
Sports collectifs
Ski nordique et ski alpin...

Pour en savoir plus,
France Compétence RNCP15612
En partenariat avec le CFA Ecclor



L'AVENTURE
GRANDEUR
NATURE



1 place Cretin, 25270 LEVIER
03 81 89 58 58
levier@cneap.fr
www.lycee-lasalle-levier.org